



**Solange Berlier, maire de L'Horme et chargée de mission Patrimoine à Saint-Etienne Métropole. Propos recueillis par Gilles Cayuela en avril 2006 pour l'agenda métropolitain de l'été 2006.**

**« La mise en valeur du patrimoine industriel doit servir l'économie et l'aménagement de notre territoire »**

**Longtemps laissé de côté, le patrimoine industriel tend aujourd'hui à devenir un nouveau facteur d'attractivité pour les territoires. Dans l'agglomération stéphanoise, les élus en ont semble-t-il pris conscience. Saint-Etienne Métropole travaille d'ailleurs à l'élaboration d'un projet territorial autour de la question générale du patrimoine. Le patrimoine industriel y occupe une place de choix. Solange Berlier, maire de L'Horme et chargé de mission Patrimoine au sein de la communauté d'agglomération, nous dévoile les premières orientations d'une stratégie qui devrait déboucher, dès 2007, sur des premières actions concrètes.**

**En quoi consiste votre mission ?**

Le président de Saint-Etienne Métropole, Michel Thiollière, m'a demandé d'élaborer une stratégie « Patrimoine » à l'échelle de l'agglomération. Stratégie qui s'articulera autour du patrimoine du 20<sup>e</sup> siècle et du patrimoine Industriel, deux spécificités qui font partie de l'identité de notre territoire. Pour l'heure, nous n'en sommes encore qu'au stade de la réflexion. J'ai rencontré de nombreux acteurs qui travaillent depuis longtemps sur ces questions. L'École d'Architecture, l'Université, la DDE, le Musée de la Mine, le Musée d'Art et d'Industrie, de nombreuses associations... autant de partenaires avec lesquels Saint-Etienne Métropole a souhaité s'associer pour bâtir un véritable projet de territoire autour de la question du patrimoine.

**Comment expliquez-vous ce regain d'intérêt des élus pour le patrimoine et notamment le patrimoine industriel ?**

Pendant de nombreuses années, on a entendu parler de friches industrielles. Aujourd'hui, on parle de patrimoine industriel. C'est assez significatif de

l'évolution des mentalités sur la question de la reconversion des friches. Pour comprendre cette évolution des mentalités, il faut se replacer dans le contexte de l'époque. Dans les années 70/80, la région stéphanoise a été touchée par de nombreuses fermetures d'usines. Les élus ont alors pratiqué la politique du « bulldozer » pour effacer les stigmates de l'ère industrielle. C'était une façon de tourner le dos au passé pour mieux repartir de l'avant. Aujourd'hui, le traumatisme passé, on s'est rendu compte que raser systématiquement n'était pas forcément la meilleure solution. Avec le recul, les élus ont compris que pour affirmer l'identité d'un territoire, on ne pouvait pas faire abstraction du passé. Il y a dans notre agglomération et notamment dans les vallées du Gier et de l'Ondaine des sites industriels du 19<sup>e</sup> siècle, qui méritent d'être conservés et réaménagés pour trouver une seconde vie. C'est d'ailleurs dans cette optique que nous travaillons.

### **Quelles seront les lignes directrices du projet, notamment en matière de patrimoine industriel ?**

C'est encore un peu tôt pour le dire. Une chose est sûre, nous allons nous appuyer sur le travail qui a déjà été fait par les différents acteurs. Le rôle de Saint-Etienne Métropole sera de fédérer et de coordonner ensuite des actions qui auront un lien direct avec l'économie de notre territoire. L'idée étant d'intégrer réellement la notion patrimoine dans la dimension communautaire. Pour ce qui est du patrimoine industriel, il ne s'agit pas de muséifier le territoire, mais de conserver l'authenticité tout en trouvant des réponses contemporaines à la réutilisation de certains sites. L'objectif est de faire vivre ce patrimoine industriel. Bien entendu, tout ne sera pas conservé. Il faudra que les projets de réaménagements et de réutilisation, qui émergeront de la phase de réflexion et de concertation en cours, soient viables.

### **Plus concrètement ?**

La mise en valeur du patrimoine industriel de notre agglomération doit servir l'économie et l'aménagement de notre territoire. En clair, les sites qui seront réaménagés devront trouver une seconde vie, une nouvelle activité et s'intégrer au développement de l'urbain. Cela peut passer par du commerce, de l'artisanat, mais aussi de l'habitat. On pourrait également se servir de certains de ces lieux pour transmettre notre savoir-faire, via des ateliers de démonstrations de mécaniques par exemple. D'autres idées ont également été évoquées comme la mise en place d'un circuit « Patrimoine industriel » à l'échelle de l'agglomération. Bref, ce ne sont pour l'instant que des idées ! Il faut nous laisser le temps d'approfondir et de mettre en place un plan d'action cohérent pour 2007. Un conseil scientifique du patrimoine va d'ailleurs être mis en place à cet effet. Nous élus, nous avons une vision de terrain. Il nous faut l'avis de spécialistes pour pouvoir dégager des orientations

sérieuses, définir des actions et les moyens financiers qu'elles nécessiteront.

### **Les sites à traiter sont-ils clairement identifiés ?**

L'agence d'urbanisme EPURES, le Musée de la Mine et l'établissement public foncier Epora ont effectué de nombreux travaux de recensement sur la question. Les bâtiments industriels qui peuvent faire l'objet d'une mise en valeur ne manquent pas dans l'agglomération ! Cela étant, nous ne pourrions pas tout traiter en même temps. Le projet que souhaite mettre au point l'agglomération s'inscrit dans la durée. Dans un premier temps, nous allons donc nous concentrer sur une dizaine de sites dits d'intérêts communautaires, des tènements de taille importante comme on peut en trouver à l'Horme, Rive-de-Gier, Lorette, La Ricamarie, Firminy ou encore le Chambon-Feugerolles.

### **Certaines villes européennes ont depuis longtemps intégré le patrimoine industriel dans leur processus de développement. Vous allez vous appuyer sur ces exemples ?**

Nous regardons depuis longtemps ce qui se fait ailleurs ! Il est vrai qu'une ville comme Bilbao est un très bel exemple de reconversion économique où un juste équilibre entre tradition et modernité a su être opéré. La vallée de la Rhur en Allemagne en est un second. Le déclin de l'industrie lourde y a laissé des blessures comparables à celles que nous avons pu connaître dans la région stéphanoise. Plutôt que de pratiquer la *tabula rasa*, les collectivités locales se sont servi des bâtiments industriels existants pour les reconvertir en logements, en parcs, en musées, en lieux de détente et de loisirs... Bref, elles ont su intégrer le patrimoine industriel à la ville du 21<sup>e</sup> siècle.

### **Pensez-vous que le tourisme industriel ait un réel avenir dans l'agglomération stéphanoise ?**

Cela dépend de ce que l'on entend par avenir ! Il est évident que l'économie de notre territoire ne reposera pas sur le tourisme industriel. En revanche, à défaut d'être un produit d'appel, le tourisme industriel peut devenir un produit complémentaire des autres activités

économiques.

Je pense même que pour développer l'attractivité touristique de notre territoire, il y a sans doute des passerelles à trouver entre le patrimoine industriel, le patrimoine 20<sup>e</sup> siècle et l'avenir qu'est le design.